

Décision

Générale

colonial

Décision n° 713 PERSONNEL MALGACHE

n° 713

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 septembre 1943

Numéro JO

n° 18 du 15/09/1943

Date du numéro

15 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de 45 jours pour en jouir en Éthiopie, valable du 14 Septembre au 1er Novembre 1943, est accordée à M. RAJAABELINA, mécanicien au Service des Travaux Publics.